

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
INSTITUTION ET VIE
POLITIQUE

Séance du Conseil Communautaire du 26 février 2020 à 20 heures 30
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
FONCTIONNEMENT
DES ASSEMBLEES

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Approbation de la
modification
statutaire du
SMICTOM de l'Ouest
Audois

Présents : Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Alain BOUSQUET, Hélène BROUSSE, Michel BROUSSE, Eliane BRUNEL, Colette CABROL, Alain CARBON, Alain CARLES, Jean-Claude CASTILLO, Nicole CATHALA, Sabine CHABERT, Hubert CHARRIER, Gilbert COSTE, Etienne CRESPIY, Armand DE PRADIER D'AGRAIN, François DEMANGEOT, Dominique DUBLOIS, Elisabeth ESCAFRE, Laurent FRAISSE, Alain GALINIER, Philippe GREFFIER, Camille GUAGNO, Philippe GUIRAUD, Jean-Luc HENNEBELLE, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE, Thierry MALLEVILLE, Cédric MALRIEU, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN, Nathalie NACCACHE, Hubert NAUDINAT, Roger OURLIAC, Charles PAULY, Bernard PECH, Christophe PRADEL, Catherine PUIG, Jacqueline RATABOUIL, Nadine ROSTOLL, Guy THOMAS, Bernard VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de
délégués en service
est de 69

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du
conseil
en date du
19 février 2020

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Nicole MARTIN par Jean-Luc HENNEBELLE, René MERIC par Laurent FRAISSE.

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

Procurations : Omar AIT MOUH à Alain CARLES, Sarah ARKAM à Benoit MERLIN, Jacqueline BESSET à Philippe GREFFIER, Thierry DE KERIMEL à Hubert NAUDINAT, Sarah EL KHAZ à François DEMANGEOT, Hélène GIRAL à Nicole CATHALA, Evelyne GUILHEM à Elisabeth ESCAFRE, Anne HUMBLLOT à Guy BONDOUY, Guy JULIA à Camille GUAGNO, Philippe SOL à Philippe GUIRAUD, André TAURINES à Denis BOUILLEUX, Eric THOMAS à Guy THOMAS.

PAR PUBLICATION
LE

PAR DELEGATION
LE

Excusés : Blaise ALIBEU, Jean-Pierre BRIOL, Michel DARDIER, Bruno POMART, Jean-Pierre QUAGLIERI, Patricia RUIZ, Agnès SOULIER, Jean-François VERONIN MASSET.

Signature

Absents : Jeanne ISSALYS, Thierry LEGUEVAQUES, Marc TARDIEU, Danièle THOMAS, Michel VANDERCAMERE.

Secrétaire de séance : Catherine PUIG.

Monsieur le Président rappelle que, par délibération n° 2020003 en date du 21 janvier 2020, le conseil communautaire a sollicité, à compter du 1^{er} mars 2020, le SMICTOM de l'Ouest Audois afin :

- d'étendre le champ géographique d'intervention de ce dernier à la totalité du territoire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois pour les compétences obligatoires :

- Traitement des ordures ménagères,
- Traitement des déchets issus des déchèteries.

- d'étendre les compétences optionnelles aux communes de LA POMAREDE, LES CASSES, MONTMAUR, PEYRENS, PUGINIER, SAINT PAULET, SOUILHE, SOUPEX :

- Collecte des ordures ménagères des communes,
- Fonctionnement des déchèteries dans le cadre de la collecte.

VU la notification le 19 février 2020 de la délibération n°2020-002 en date du 6 février 2020 du SMICTOM de l'Ouest Audois,

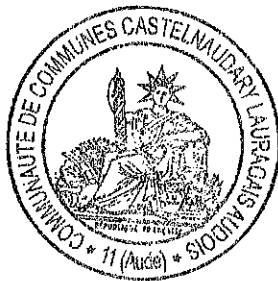
Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire d'approuver la modification statutaire du SMICTOM de l'Ouest Audois.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE la modification statutaire engagée par le SMICTOM de l'Ouest Audois.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.
La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes de Castelnaudary et du Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 26 février 2020

Le Président,

Philippe GREFFIER